



Exprimez-vous, soyez entendu !

Le contrat pour notre mécanisme de signalement arrivant à échéance, une nouvelle sollicitation du marché a été effectuée et remportée par un nouveau fournisseur, ClearView Strategic Partners. Ce dernier assurera ce service à partir du 29 juin prochain pour les cinq prochaines années. Connexions ClearView est un mécanisme de signalement, similaire au précédent, qui vous permet de soulever vos préoccupations en matière de gestion contractuelle de façon sécurisée, anonyme et confidentielle.

Rappelons que votre signalement peut être fait de différentes façons, vous pouvez choisir celle avec laquelle vous êtes le plus à l'aise : utiliser le système ClearView en ligne, parler à un représentant ClearView, faire un signalement sur leur boîte vocale ou par écrit à leur adresse postale. Le choix de divulguer ou non votre nom et vos coordonnées vous appartient : si vous ne les divulguez pas, le système ClearView protégera votre anonymat. Une fois soumis, le signalement est conservé sur les serveurs hautement sécurisés de ClearView au Canada. ClearView s'engage à satisfaire aux normes les plus strictes en matière de sécurité des données et de protection de la vie privée. Blake, tu n'as donc pas à t'en faire.

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler quelques exemples de situations qui peuvent être dénoncées au BIC :

- On insiste pour conserver des exigences qui limitent l'accès au marché sans justification ;
- Vous avez des informations qui vous laissent croire que des fournisseurs se partagent un territoire ;
- Vous apprenez qu'un employé de la Ville en est également un fournisseur ;
- Vous apprenez qu'un employé donne à un fournisseur potentiel des informations confidentielles à propos d'un appel d'offres public à venir de la Ville ;
- Vous recevez une communication d'un fournisseur pendant la période de soumission d'un appel d'offres dont vous êtes responsable ;
- Vous remarquez qu'un fournisseur n'offre pas les produits pour lesquels il avait soumissionné.

En cas de signalement, le système ClearView en avise immédiatement les réviseurs responsables du BIC lesquels analyseront et résoudront votre signalement. Veuillez consulter la *Politique de signalement en matière de gestion contractuelle* ainsi que notre site Internet à la rubrique sur les signalements pour plus d'informations sur les types de problèmes à signaler en utilisant Connexions ClearView, la marche à suivre et les façons de traiter les signalements.



Pour faire un signalement



Allez à l'adresse :
bic.longueuil.quebec/signalement



Composez le 1 866-242(BIC)-9902 et parlez à un représentant ClearView ou faites un signalement sur la boîte vocale



Faites un signalement par la poste :
Connexions ClearView
C.P. 11017
Toronto (Ontario)
M1E 1N0

Bureau d'inspection contractuelle



550, chemin de Chambly, bureau 260
Longueuil (Québec) J4H 3L8



514 294-5242



bic.longueuil.quebec